

Le texte original « La Savoie » de Jaques Peletier du Mans, parut en 1572. C'est là peut-être l'une des premières évocations de la fabrication du fromage en chalet. Il doit s'agir d'une pâte dure, seule alors susceptible de jouir d'un pouvoir de conservation suffisant à ce que les fromages puissent être gardés en cave une saison entière, et puis plus tard, redescendus dans des maisons de plaine ou de moyenne montagne, terminer leur affinage pour être enfin vendus à une certaine distance du lieu de production.

La pâte molle genre vacherin, ne serait ici qu'occasionnelle, et produite en fin de saison, quand la quantité de lait à disposition n'est plus suffisante à la fabrication d'une pièce ordinaire de pâte dure.

Il est assez extraordinaire par ailleurs qu'un poète s'attendrisse sur le lait et sur le fromage, et sur le serat, soit sérac ou séré, que l'on tirera du petit-lait de la première fabrication.

Ce texte mérite en conséquence toute notre attention, qui doit réellement constituer une grande première.

> Quand le Soleil, de la pointe estinale Plus loin de nous peu à peu redeuale, Et que des Mons, par ses raiz chaleureus, Sont les herbiz tous druz & plantureus, Lors le Berger ses vaches accompagnes

Pour les mener au haut de la Montagne: Ou il se tient, tout ce tems estinal, Pres son bestail sans recourner aual: Insques à tant que de la Vierge Astree L'Astre doré ait ia passé l'entree: Et que les Vens d'Autonne dessechans, Ayent flestri la verdure des chams. La sus il prend peine continuelle, Pour suifaire à sa charge annuelle: En departant par on iournel detail, Les trois profitz qu'il tire du bestail: Desquelz celuy de la cremeuse gresse, Et cil ancor' qu'en la fresselle il presse, Par toute terre, à tout le genre humein Traitant bestail, sont communs O a mein. Bons, ou meilleurs, ainsi qu'est la pature, Et sont par tout de semblable facture: Fors que souvent le sourmage mollet Ily font plus gras, sans ebeurrer le lait. Mais le tiers gaing qu'en Sauoye ilz en tirent. Est le Serat, que du Latin ilz dirent: Au paisan de grande viilité, De peu de cout,& grand' facilité, llγ font tramper la racine d'Ortie En la liqueur du fourmage sortie, Qu'on dit lait clair, dont leur Aist se fait, Nom du Lucin, acide, contrefait. Puis au chaudron, où boult d'autre lait maigre Auec lait franc ilz getent de cet aigre Ce qu'il en faut. Ces trois mistionnez, Font le Serat, bien proportionnez,

Second

Second fourmage, & de grosse sustance, Des poures gens ordinaire pitance. Les Montagners, ainsi ont vsité Ce qui convient à leur necessité.

1807

DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

LITTERAIRE ET STATISTIQUE

DES DÉPARTEMENS

DU MONT-BLANC ET DU LÉMAN:

Contenant l'Histoire ancienne et moderne de la Savoie,

ET spécialement celle des Personnes qui y étant nées ou domiciliées, se sont distinguées par des actions dignes de mémoire, ou par leurs succès dans les Lettres, les Sciences et les Arts:

DEDIÉ
A MONSEIGNEUR
LE PRINCE LE BRUN,
ARCHI-TRÉSORIER DE L'EMPIRE.

PAR M. JEAN-LOUIS GRILLET,

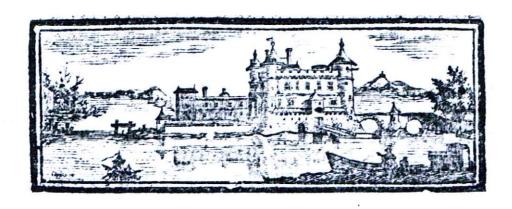
Ancien Chanoine-Custode de la Roche, Professeur de Rhétorique et Preset des Etudes au Collége de Carouge, Membre de l'Académie Italienne, Associé-correspondant de la Société Royale Economique des Géorgophiles de Florence, Co-Directeur du Pensionnat de l'Ecole Secondaire de Chambéry.

TOME PREMIER.

CHAMBÉRY,

Chez J. F. PUTHOD, Libraire, rue S. Dominique.

1807.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

LITTERAIRE ET STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS DU MONT-BLANC ET DU LÉMAN.

A

ABONDANCE, commune et vallée du départez ment du Léman, canton d'Evian, renommée par l'abondance et la bonté particulière de ses pâturages, où paissent, en été, de nombreux troupeaux : les habitans en font un grand commerce en Valais et en Piémont où ils vendent leurs genisses, qui y sont très-recherchées. Chacun connoît les vacherins, (fromages liquides) de cette riche vallée : ils font les délices des meilleures tables de Genève, de Suisse et de toute l'ancienne Savoie.

STATISTIQUE

GÉNÉRALE

DE LA FRANCE,

PUBLIÉE PAR ORDRE

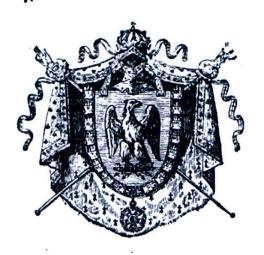
DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

SUR les Mémoires adressés au Ministre de l'Intérieur, par MM. les Préfets.

DÉPARTEMENT

DU MONT-BLANC.

M. DE VERNEILH, ex-Préfet de la Corrèze et du Mont-Blanc.



A PARIS,

CHEZ TESTU, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ.
M. DCCC. VII.

§. I'. Fromageries.

Une branche d'industrie très-précieuse dans les montagnes, est celle des fromages qu'on y sait sur la plupart des hauts paturages,

Chap. V. INDUSTRIE ET COMMERCE. 515 dans des chalets ou vacheries que l'on y établit pendant l'été. On en distingue de plusieurs espèces. La plus précieuse de toutes et celle qui se fabrique en plus grande quantité, est appelée Gruyère : il s'en exporte beaucoup en Piémont ainsi que dans l'intérieur de la France. On fait, notamment dans les Beauges et dans la vallée de Beaufort, une autre espèce de fromage connue sous le nom de vacherin; on nomme ainsi un fromage gras, fait de lait de vaches, que l'on transporte dans de petits cercles d'écorce de sapin; lorsqu'il est un peu attendu, il se sert à la cuiller et s'étend comme de la crême. On connoît, dans les mêmes endroits, une autre espèce de fromage qui se mange frais, et qu'on appelle de la thôme. Les montagnes d'Annecy fournissent le chegrotin, petit fromage, ainsi appelé, parce qu'il est fait avec le lait de chèvre; le reblochon, fromage gras, du poids de 2 à 3 kilogrammes, fait avec le lait de vache; d'autres moins gras, nommés beaudane; d'autres à pâte sèche et piquante, qui devient bleuatre en vieillissant. La Tarentaise, de son côté, offre le petit fromage de Tigne, très-délicat, que l'on fait avec le lait de-brebis. Le territoire de Valloires, et autres cantons les plus élevés de la Maurienne, sabriquent des fromages secs et piquans, dits persillés, et d'un assez grand volume; ils ressemblent à celui de Sassenage, et sont assez communément appelés fromages de Bessans ou du Mont-Cenis, du nom des territoires où il s'en prépare le plus.

Il n'y a guère que les fromages dits de Gruyère, le vacherin et le Bessans qui s'exportent; les autres espèces se consomment presque en entier dans le département.

REVUE

DE PARIS.

MOTVELLE SÉRIE. — ANNÉE 1843.

AOUT.

TONE BUITIÈME.

Bruxelles,

AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS, RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, Nº 74.

1843

p. 224

Wous n'avez pas encore déjeuné, monsieur, me dit-il en me voyant prendre le petit panier qui enfermait mes provisions de bouche et que mon guide avait déposé près de la haie; voici ma maison, vous me permettrez de vous offrir l'hospitalité et un déjeuner de campagnard. — Je refusai. Il insista, et si vivement, que je dus me laisser faire et accepter le déjeuner. Je suivis donc l'inconnu dans la petite maison blanche, derrière la haie.

Là se trouvaient une table dressée et un déjeuner tout servi, déjeuner de campagnard sans doute et néanmoins très-confortable. Une belle truite, de l'excellente crême, des fruits secs et les trois fromages du pays, le vacherin, le chevrotin et le fromage de Tignes, faits l'un avec le lait de vache, l'autre avec le lait de chèvre, et le troisième avec le lait de brebis, composaient notre menu.

HISTOIRE

DE

SAVOIE

DEPUIS LA DOMINATION ROMAINE JUSQU'A NOS JOURS

CLAUDE GENOUX

Auteur des Chants de l'Atelier, des Mémoires d'un Enfant de la Savoie.



ANNECY

TYP. ET LITH. DE F. SAILLET, LIBRAIRE.

1852

...binet des Tuilleries ou de celui de la Malmaison, que le premier consul dirigeait les opérations de la guerre.

Genève incorporée à la France depuis 1798, était devenue le chef-lieu du département du Léman, département formé du Carouge, d'une partie du Genevois, du Chablais et des environs de Genève même. Désormais et jusqu'en 1814, la Savoie n'a plus de frontières ailleurs que du côté de la Suisse, de la Suisse, pays qui avait alors, comme aujourd'hui, trop de similitude avec le nôtre pour qu'il pût y avoir entre eux échange de produits : sur tout autre point, les lignes douanières avaient disparues. Le Guier n'était plus une limite, c'était simplemeut un ruisseau; de toutes parts les transactions commerciales se faisaient sans le concours des gentils douaniers. Alors les produits manufacturiers de la France, ses blés, ses vins, arrivaient en Savoie libres de toute taxe, de toute vexation de la part du fisc; alors des capitalistes français vinrent élever des fabriques sur nos cours d'eau; nos fers ne payaient plus aucun droit à la frontière de France, puisque cette frontière était effacée de la nouvelle carte; nos fromages de Gruyère, le Bessan, le vacherin (1) allaient librement soutenir la concurrence sur les marchés français, avec les produits de même nature, de la Suisse et du Jura; alors, nos paysans pouvaient se donner, quand ils en avaient besoin, un habillement de drap de bure; ce qu'ils ne peuvent faire aussi souvent aujourd'hui, puisque les draps de qualité inférieure paient un droit de douane relativement plus cher que les draps de Louviers et de Sédan; alors, par la vente des biens nationaux, du clergé et des émigrés, le journalier rural, le prolétaire laborieux pouvait acheter un champ, faire construire une chaumière;

^{(1) «} Dans la vallée d'Abondance, dit le Chanoine Grillet, dans quelques montagnes du Chablais et du Faucigny, on fait les vacherins, dont la pâte, enfermée dans des cerceaux de sapin, est supérieure au stracain de Milan: nos voisins et les habitants du pays en font une grande consommation, et l'on a observé à la douane d'Evian, qu'il en passuit annuellement plus de 25 à 30 mille formes, à Genève, en Suisse, en France.»

LETTRES ET OPUSCULES

INÉDITS

DU COMTE

JOSEPH DE MAISTRE

PRÉCÉDÉS D'UNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR SON FILS

LE COMTE RODOLPHE DE MAISTRE

QUATRIÈME ÉDITION

TOME SECOND

PARIS

A. VATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BUE DU BAG, 50

1861 Réserve de tous droits.

Lettre au 9 11 1820

q

clésiastiques. Aujourd'hui, voilà encore un dissentiment. Soutenez-moi de toutes vos forces, mon très-cher abbé, car il faut que j'aie au moins un grand vicaire pour moi. Pour ce qui est des vacherins (1) (exemple de transition!), jamais je n'en ai mangé de meilleurs. Ma femme m'en donne quand je suis sage, ou quand elle me croit tel. Mais je la séduis, et presque tous les jours j'en tire quelque chose. Grand merci donc, Monsieur l'abbé, et mille fois grand merci. Il n'y manque que vous pour les ravager avec nous. Encore une fois, je n'en ai pas mangé de meilleurs; et quant à la lettre imprimée de l'archevêque de Chambéry, c'est encore un chef-d'œuvre de bonté, d'attachement et de douleur étouffée. Est-ce vous qui me l'avez envoyée, ou l'abbé calviniste de Genève? Parmi les lettres qui pleuvent à flots sur ma table, celle-là s'est trouvée sous ma main, et je ne sais qui je dois remercier. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle sent le vacherin. — Les dames vous saluent; et moi je suis pour la vie, avec tous les sentiments que vous me connaissez,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur Nota manus.

L'ANNÉE AGRICOLE

ALMANACH ILLUSTRÉ DES COMICES, DES PROPRIÉTAIRES ET DES FERMIERS

des trayaux agricoles, des études scientifiques, des expériences des plantes houvelles et des instruments et appareils eccement inventés

PAR G. HEUZÉ

Ancien cultivateur our d'agriculture à l'École impériale de Grigno abre de la Société d'agriculture de Seine-et-Olas, etc.

TROISIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C' RUE PIERRE-SARRAZIN, Nº 14

1862

p.146

FROMAGES DE SAVOIE. - M. Robinet ayant eu l'occasion, cette année, de parcourir la Savoie, a constaté qu'on y fabriquait six espèces principales de fromages:

1º Un fromage façon gruyère de

bonne qualité;

2º Le fromage rebrochon, qui est blanc et coulant, et qui peut se garder un mois;

3° Le fromage vacherin, qui est blanc, épais et ne se garde que huit jours; il est contenu dans des cercles d'écorce de châtaignier;

4° Le fromage chevrotin, qu'on mange frais ou vieux, et même au bout de six mois;

5° Le fromage bleu, qui a beaucoup d'analogie avec celui qui porte le même nom à Paris;

6° Enfin, le fromage latomme, qui n'est autre chose que le fromage à la pie.

HISTOIRE

DU

SÉNAT DE SAVOIE

ET DES

AUTRES COMPAGNIES JUDICIAIRES

DE LA MÈME PROVINCE

PAR

EUGÈNE BURNIER

Juge au Tribunal de Saint-Jean de Maurienne (Savose)

TOME SECOND

Felice terra a me parea d'aletti La terra di mio padre, a mi parea Altrore meno amanti ensere i petti. E dell'illestri ingegni soci gioira, E numerarli mi piacea.



PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE, RUE DES GRÈS, 7

1865

r.150

Nous avons parcouru avec un vif intérêt la correspondance adressée par M. de Montfort au Sénat et à la Chambre des comptes. Il nous reste environ 25 ou 30 lettres datées de Paris, dans lesquelles ce magistrat fait connaître jour par jour le résultat de ses efforts en faveur de la Savoie. En homme habile, M. de Montfort ne néglige aucun de ces petits moyens qui, malgré leur vulgarité, ont réussi dans tous les temps. L'abbé Gay, intendant de la princesse de Conti et gastronome distingué, lui a fait ses offres de service. « Il m'a témoigné, dit M de Montfort, que si l'on pouvait nous faire tenir ici sûrement dix ou douze douzaines de vacherins², ils nous seraient d'une grande utilité. Ils sont très estimés à la cour, le roi lui-même en fait beaucoup de cas. Ce sont des présents fort précieux, qui ne se refusent point et à l'aide desquels on s'insinue, etc. »

Le P. Letellier, confesseur du roi, s'intéresse vivement aux souffrances de ce pays « abimé et désolé; » M. de Montfort raconte avec joie une conversation qu'il a eue...

¹ Registre secret n° 4, fol. 17. — Lettre de M. Desmaretz à M. d'Angervilliers, du 13 janvier 1712.

³ Fromages à pâte molle, entourés d'écorce de cerisier. On les fabrique dans la vallée d'Abondance, en Chablais, en Faucigny et dans quelques-unes des montagnes qui dominent Chambéry. La tradition attribue l'invention de ce produit aux Chartreux d'Aillon en Bauges.

Le tour de Savoie par 2 enfants, par Marie-Thérèse Hermann, La Fontaine de Siloé, 1992

Cet ouvrage, conçu à la manière du « Le tour de la France par deux enfants », de G. Bruno, sorti tout droit de l'imagination de l'auteur, n'offre pas une matière purement historique. Cependant la documentation de base pour écrire cet énorme volume richement illustré, étant des plus sérieuses, on peut tout de même considéré que ces textes présentent quand même un certain intérêt. D'où notre volonté d'en faire figurer quelques pages ici.

pp. 92-93:

Une heure plus tard, nous retrouvons nos amis assis sur un banc rustique, contre la façade d'un grand chalet. Ils sont montés à travers les pâturages encore déserts, puis ils ont passé le col du Coin, espèce de brèche coupant à près de 2500 mètres une longe crête allant d'est en ouest. Après une longue journée de marche et de chaleur, les derniers mètres, sur un sentier en lacets couvert de schistes ont été difficiles,cet c'est tout juste qu'ils ont observé à leur gauche des rochers curieux pareils à des clochetons. Descendant ensuite à travers les pierriers et les buissons de rhododendrons fleuris, ils sont arrivés avec soulagement à ce chalet au milieu des pâturages. Les propriétaires ne sont pas encore là: ils ont envoyé un valet préparer la maison. Eux-mêmes doivent monter le lendemain avec le reste de la famille et le troupeau d'une centaine de vaches, une vingtaine de chèvres et autant de moutons.

- D'habitude, dit le valet, le maître donne les moutons à un berger communal. Mais cette année, nous en avons peu et nous les montons en même temps que les vaches...
- Et où est-ce que vous les mettez, les vaches ? Il n'y a pas de place pour cent bêtes ici, demande Jean-Baptiste.
- Elles ne rentrent pas le soir. On les attache à des *pachons*: ce sont des piquets que l'on déplace tous les jours c'est le *pachonnier* qui s'occupe de ce travail et qui étale les bouses pour faire l'engrais. Les vaches peuvent mieux se reposer et c'est plus facile pour traire. Cette année, nous sommes six pour traire!
- Mais cela fait au moins seize vaches chacun, soit trente-deux par jour, cela doit être pénible!
- Oui, car il faut traire par tous les temps; on met à peu près une heure chaque fois. Pour aller plus vite, on a un tabouret à un pied attaché par une ceinture de cuir autour de la taille; comme ça, on a les mains libres pour porter les seillots. Entre temps, il y a assez de travail: faire à manger, s'occuper des cochons, des poules, des oies, nettoyer le matériel, faner...
 - Et après ? Interrompt Nicolas.
 - Après quoi ?

- Quand le seillot est plein ?
- On va le verser dans une hotte en bois. Dessus, on met une sorte de tamis en racines, pour passer le lait...
 - Un collieu « un couloir »... murmure monsieur Gervais.
- Puis on va vider la hotte dans le chaudron qu'on met là, vous voyez! Et l'homme montre une potence mobile en bois, suspendue au-dessus de l'âtre où brûle déjà un petit feu de tourbe. J'ai fait du feu pour sécher un peu la maison, ajoute-t-il.
 - Vous utilisez toujours de la tourbe ?
 - Non, nous montons du bois pour le gruyère.
- C'est un homme qui ne fait que cela. Il faut être costaud pour remuer le caillé !Vous verriez la grosseur du chaudron !
 - Et où conservez-vous les fromages ?
- On les met dans cette petite cabane en pierres que vous voyez là-bas, sur le ruisseau.
- Ah! oui! chez nous, dit monsieur Gervais, on appelle ça le *frédié* ou *frédy*. Cela veut dire « endroit frais ».
- Et puis le muletier vient chercher les fromages déjà un peu formés et les descend à Roselend. Près de la chapelle il y a une cave fraîche où les hommes de chaque montagne viennent saler et retourner leurs fromages, à tour de rôle. On fait aussi du séré avec le petit-lait, et, vu qu'on ne peut pas avoir de légumes, c'est ce qu'on mange le soir avec des pommes de terre cuites à l'eau.
 - Pourquoi montez-vous les chèvres ? demanda Nicolas.
- On leur fait brouter les broussailles, les genévriers, les vernes qui finiraient par abîmer les pâturages. Quant aux moutons, on les monte très haut aux endroits où les vaches ne peuvent aller et on les laisse tout seuls. Quand on les redescend en vallée, on les met dans les mélézins pour nettoyer le sous-bois jusqu'à la fin de l'automne.

A leur arrivée au chalet, le valet finissait de nettoyer la cuisine. Monsieur Gervais lui proposa de partager quelques provisions avec eux, ce qu'il accepta avec empressement, comme il accepta avec reconnaissance le verre de vin et la pincée de tabac qu'il mit illico au coin de sa bouche...

pp. 184-185:

- Il n'y a pas de cave, sous la maison principale?
- Si! Mais elle sert à faire « mûrir » le fromage. Ici on fabrique le fromage d'Abondance...
 - Comment est-il?
- Plus grand que la tomme et plus petit que le gruyère et il ne peut se fabriquer que lorsqu'on a beaucoup de vaches. Ce sont les moines qui, les premiers, ont eu l'idée de fabriquer ces grands fromages. Les montagnards ont l'habitude de s'entr'aider...

- La « solidarité » montagnarde », hein?
- ... ont imité les moines... continue Jean-Baptise.
- Comme à Roselin?
- Oui... Au moment où le *blanc gel* arrive, on fabrique aussi le *vacherin*. Il paraît que c'est dans cette vallée qu'il a été in venté! C'est comme de la crème de fromage dans un cercle d'écorce. On dit que c'est le *roi des fromages et le fromage des rois*.
 - Comment sais-tu ces choses?
- C'est monsieur le curé de Sainte-Foy et la tante Fine qui me les ont apprises pendant que tu étais à l'école. Tu sais comme tout cela m'intéresse!
- Tu vas t'y connaître en agriculture, quand nous serons rentrés aux Arves! tu pourras même donner des leçons aux autres!`

Et toi, dit Jean-Baptiste en riant, tu feras l'antiquaire, comme monsieur Gervais!

